

25 février 2021 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

PROPOS LIMINAIRES DU POINT PRESSE DU PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE À L'ISSUE DU CONSEIL EUROPÉEN EXTRAORDINAIRE.

Bonjour à toutes et tous,

Nous nous sommes retrouvés pour un Conseil européen dont la première partie s'est tenue cet après-midi et qui se poursuivra demain dans la matinée, et qui nous a permis pour les heures qui viennent de s'écouler de poursuivre les efforts de coordination que nous avons engagés sur la lutte contre le virus. S'agissant de la situation actuelle, nous nous sommes accordés sur l'urgence de la lutte contre les variants du virus et avons soutenu le lancement par la Commission d'une sorte de Barda européenne, HERA, qui va réunir laboratoires, chercheurs, acteurs industriels, régulateurs, et s'appuyer sur des financements européens, afin que nous puissions être au rendez-vous de l'innovation, de la production et de la livraison de produits de santé en Europe. Nous avons aussi échangé sur les nouvelles commandes de la Commission européenne auprès de Pfizer et Moderna et appelé à accélérer les livraisons en cours, tout comme les négociations pour les futurs vaccins, tout particulièrement pour ce qui concerne les laboratoires Novavax et Valneva.

L'approche européenne, vous le savez, je la défends parce que c'est le seul moyen d'organiser une campagne vaccinale efficace en Europe et elle porte ses fruits. Nous avons pu nous appuyer sur plusieurs types de vaccins avec différentes technologies, pour que tous les États membres puissent déployer leur stratégie de vaccination de manière parallèle depuis fin décembre. Partir en ordre dispersé aurait été inutile, nous le voyons aujourd'hui alors que la problématique des variants est ressentie précisément partout en Europe.

Notre objectif est de sécuriser les commandes passées, de continuer à produire davantage en Europe, et nous avons encore vu cette semaine l'annonce de plusieurs laboratoires qui ont accepté de convertir des sites de production pour produire des vaccins existants et homologués et préparer la production future. A cet égard, nous avons également eu un échange sur le renforcement de la production sur le sol européen, en identifiant les capacités encore disponibles de certains industriels qui pourraient aider à la production du vaccin et d'autres produits de santé, la poursuite aussi des vaccins de deuxième génération qui arriveront à l'automne ainsi que l'identification de nos besoins en termes d'intrants avec des cartographies très claires. Je veux à cet égard remercier la Commission pour le travail important qui a été réalisé ces dernières semaines sur ce sujet par la présidente VON DER LEYEN et la Task force pilotée par le commissaire BRETON avec une équipe dédiée.

L'Union européenne se met en capacité de produire, comme l'a dit la Commission européenne, de manière beaucoup plus autonome à partir de la fin d'année, et de manière durable car il est vraisemblable que nous aurons à vivre avec ce virus dans la durée et donc à poursuivre des campagnes vaccinales. Il faudra renforcer précisément cette autonomie européenne.

Il nous faut aussi disposer d'une information transparente sur ce que les entreprises basées en Europe produisent et exportent. C'est l'objet du mécanisme de contrôle et d'autorisation des exportations que nous avons souhaité poursuivre. J'ai aussi attiré l'attention sur l'importance d'avoir un mécanisme comparable sur l'ensemble des composants pour les vaccins mais aussi les traitements ou les diagnostics.

Ces variants, donc, doivent nous conduire à la plus grande vigilance et coordination, en particulier avec nos voisins. Je l'ai rappelé, des mesures de contrôle peuvent être nécessaires à certaines frontières internes à l'Union européenne, en particulier pour combattre la propagation des variants. Mais le principe général doit rester celui de la préservation des mouvements des frontaliers et des transporteurs, tout simplement pour éviter de fragmenter les bassins de vie et de rompre les chaînes d'approvisionnement. Nous pouvons concilier la cohérence de nos vies avec la lutte contre le virus et la diffusion des variants.

Cette même unité et coordination sont nécessaires s'agissant des certificats de vaccination. Je pourrai y revenir dans les questions si vous le souhaitez, ces certificats sont à distinguer des mécanismes que nous sommes en train de préparer dans chacun de nos pays. Ils permettront simplement, une fois les campagnes vaccinales faites dans l'Union européenne, de réorganiser la circulation entre États membres de manière plus fluide. Je comprends à cet égard l'espoir de retour à une vie normale que suscite le développement d'un tel outil. Mais là

compréhension à cet égard l'espoir de retour à une vie normale que suscite le développement d'un tel vaccin. Mais là aussi, nous devons trouver un équilibre. Nous devons éviter que chaque pays développe son propre système, et donc travailler à une certification médicale commune. Et dans le même temps, alors que nos populations n'ont pas encore toutes eu accès au vaccin qui est administré sur une base, je le rappelle, volontaire, et pour le moment avec des critères d'âge, un tel document ne saurait ouvrir des droits spécifiques aux personnes vaccinées. Il y a donc des questions sanitaires mais également éthiques, juridiques importantes sur lesquelles nous devons travailler dans les prochains mois.

Enfin, et c'est un point sur lequel je suis longuement revenu, l'Europe doit prendre toute sa part dans la solidarité internationale pour lutter efficacement contre cette pandémie mondiale. Il y a un an, nous avons lancé l'initiative ACT-A, solidarité pour l'Afrique, et il est clair que nous avons besoin de bâtir cette solidarité à l'égard de nos voisins, qu'il s'agisse des Balkans, de l'Afrique en particulier. Cette solidarité repose sur une aide sanitaire pour les vaccins, les traitements, le diagnostic, le soutien au système de santé primaire, la production aussi de l'ensemble de ces matériels, mais également un soutien économique, comme nous avons déjà commencé à le faire et comme nous continuerons de le faire.

Sur ce qui est des vaccins, j'ai eu l'occasion de défendre l'idée portée par la France en G7 la semaine dernière et de répondre, ce faisant, à l'appel que l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Union africaine et le Parlement européen nous ont lancé aujourd'hui. En effet, nous ne vaincrons durablement ce virus que si nous parvenons à développer une campagne de vaccination partout sur la planète, et en particulier chez nos voisins et amis africains. Nous le savons, il y a 6,5 millions de soignants sur le continent africain, ce qui signifie mobiliser 13 millions de doses. Ces doses représentent 0,43% de celles qui ont été commandées par l'Union européenne, les Etats-Unis, le Canada et le Japon. C'est un effort minime mais qui doit pouvoir s'organiser dans les prochaines semaines et les prochains mois. C'est ce sur quoi nous nous sommes mis d'accord, sans que cela vienne d'ailleurs perturber en quoi que ce soit nos campagnes de vaccination domestiques. Cette solidarité est extrêmement importante et sera la condition de crédibilité du mécanisme dit COVAX.

Nous reprendrons demain matin nos travaux sur deux thématiques également importantes : celle de l'Europe de la défense et celle de notre voisinage sud. Sur l'Europe de la défense, nous l'avons rappelé le 5 février avec la chancelière MERKEL, nous devons continuer à travailler au renforcement de notre analyse collective, des menaces et de nos capacités. C'est ce à quoi doit contribuer le nouveau projet de boussole stratégique initié par la présidence allemande du Conseil et qui devrait se clore sous présidence française au premier semestre 2022.

Depuis 2017, nous avons fait faire beaucoup de chemin à cette Europe de la défense. Avec la coopération structurée permanente avec certains Etats, le lancement du Fonds européen de défense, de la Facilité européenne pour la paix, le lancement de l'Initiative européenne d'intervention, nous avons structuré quelque chose de profondément nouveau qui, d'ailleurs, va se décliner aussi à travers des coopérations industrielles mais également une plus grande souveraineté technologique. Nous ouvrons à présent un nouveau chapitre qui doit nous aider à nous projeter à l'horizon 2030 pour adapter nos opérations aux défis actuels et anticiper les nouvelles formes de menaces : cyber, maritimes, spatiales, aériennes. Et c'est seulement en poursuivant sur cette voie que l'Europe pourra prendre sa juste part dans la sécurité collective et être un allié fiable et crédible, notamment à travers le pilier européen de l'OTAN.

Enfin, nous aborderons le sujet de notre coopération avec nos partenaires majeurs au sein du voisinage sud dans cet espace partagé qu'est la Méditerranée. La Commission a proposé récemment un nouvel agenda commun pour que nous puissions investir conjointement jusqu'à 7 milliards d'euros pour la période 2021-2027. Nous devons nous saisir de ce nouveau programme pour apporter notre appui à la jeunesse de ces pays, aux investissements dans les technologies vertes, au dialogue entre nos sociétés civiles. C'est pourquoi il est important aussi que les chefs d'Etat et de gouvernement puissent discuter ensemble de ces perspectives ambitieuses avec nos voisins du sud de la Méditerranée. Et vous savez combien je tiens et crois aussi à ce format. Le Sommet des deux rives aura vocation d'ailleurs à décliner l'agenda français et européen en la matière en impliquant profondément les sociétés civiles.

Voilà les quelques mots que je souhaitais partager avec vous ce soir à l'issue de cette première partie du Conseil européen et avant de répondre à vos questions.